

Minutes autographés dont l'une signée. 3 feuillets in-4°.  
— Opposition au bureau des hypothèques pour le roi de Sardaigne contre le sieur Devouges. District de Lyon, 15 juillet 1791. Boscary. Original. Papier timbré. — In-4°.

34° Consultation par Jacquet, avocat de Lyon, dans le procès entre le roi de Sardaigne et Devouges. 10 avril 1786. Copie. 2 feuillets in-4°.

35° Trois lettres originales signées du comte de Hauteville à François Viollet, agent du roi de Sardaigne. Même affaire. Turin, 15 et 22 mars, et 15 avril 1786. — 8 feuillets in-4°.

36° Copie de la déclaration, sous seing privé, de M. Guyot, concernant la même affaire. 18 mars 1786. De la main de Viollet. — In-4°.

FÉLIX DESVERNAY.

